IL LA TRAITAIT DE MAUDITE

II. LA TRATTAT DE MAUDITE

a Lorsquo ma mandite n'evralgie auvrenait, je souffrar's affreusement, il me combinit que ma tôte altait éclater, tetiement les nerts battaient avec violence. J'avais des élancements n'evra qu'in n'était impossible de ne fivrer, ou à la réfereion, ou au rogos. Pendant que ces attaques d'avaient in útait impossible de ne fivrer, ou à la réfereion, ou au rogos. Pendant que ces attaques d'avaient in útait impossible de nue estaques d'avaient in útait impossible de ravailler; c'était bien assex d'avoir à endurer un tel tourment. »

Afinia s'asprime un de nos correspondants qui habita Lisieux. Il est contremaître dans une importante maison de transports établie dans cette ville florissante et commerciale; c'est pourquoi il lui est indispensable de jouir d'une bonne santé et de possèder un espert d'égage pour mieux remplie ses devoirs.

Et pourtant pendant quinze longues années il cut à combaître contre un pai qui était en proie à la névralgie, mais aussi eux d'ésordres des voies digestives. Faisant allusion à cette triste époque notre correspondant M. Ber, ajoute : « J'avais de viclentes douleurs à l'estormac, surtout après avoir mangé. Ce que je prenais, au lieu de digièrer me restait sur l'estormac qui était lui-même froid et saps vic. Parfois ce que je m'elforçuis d'avaier, semblati vouloir m'étouffer, il en vint que l'idée de manger me causait du dégoût. Il faut avouer que pour un homme qui à besoin de travfiller mes souffrances étaient déjà assex nombrouses sans que j'en eusse d'autres à endurer. Copendant une constipation chronique se déclara et auqui remode ne pouvait me soulager. J'avais tout le corps aufic, et principalement l'abdomen. Tout le monde s'accordait à dire que j'avais très matuvaise mine.

3 Bu al-arivait rarement de bien reposer la nuit, c'est pourquoi de lendemain je me rendais à mon travail plus du moins épuisé de faitigne et abaltu. Et si par hasard et m'antient de degoût. Ja par hasard les alles que l'adique et abaltu. Et si par hasard et m'antient de m'antient sa

vant combien elle étair répandue tout en citant le non-bre de maladien qui en résultent : en un mot un vérila-ble fican pour l'homme de tous les pays et de tous les ages. Ce que disait le petit livre était nouveau pour moi. Par conséquent ecte lecture m'interessait. Il y était dit que le seut remède connu était une certaine préparation portant le nom de Tisane américane des Shakers et qu'elle était vendue en France par un plarmacien de Lille (Nord), M. Oscar Fanyan. Le petit livre contensit en outre des témoignages de personnes dignes de foi, qui avaient été gueries par ce remède. Le me mis se espèrer que cette biendisante Tisane pourrait tout aussi hiem opérer ma guérison qu'elle l'avait fait pour tant d'autres.

d'autres.

» Je me mis donc à en faire usage sans plus tarder, et an Bout de huit jours j'allais déjà nieux. Ancun doute à cat égard. Ceux de mon entourage s'apercurent hien vite de mon amélioration et me complimentérent à caujet. Ma constipation avait disparu et l'enflire diminuait de jour en jour. Je mangeais de meilleur appétit.

vite de mon amélioration et me complimenterent à ce mijet. Ma constipation avait dispare et l'enthre diminati de jour en jour. Je mangease de meilleur appélit, et ce que je prenais me rechauffait l'estornac tout en me donaant des forces et en me rendant le courage. Désormais il m'était donné de bien reposer la muit, et le lendamain maita je me levais frais et dispos, ce a quot je n'étais guère habitué depuis longtemps.

— Ne doutant plus de ma guérison, je continuai n'anmoins à faire asage de la Tisane américaine des Shakers, et je m'ets pas à le regretter. Après en avoir employé trom facons f'étais parfaitement rétabli. Or ce que je trouve d'actraordimire dans cet excellent remède c'est qu'it n'ès qu'el de ma maudite névralgic qui mavait tourmente pendant tant d'anmées. Ma digestion étant recembe à sen état normel les douleurs névralgiques disperueent complètement. Vous ne pouvez vons imaginer combien je suis heureux et reconnaissant et si vous juços à propos de publier mon cas de guérison je vons y autorise volontiers dans l'espoir de faire connairte l'efficacité étonnante de la Tisane américaine des Shakers dans les cas tels que lo mien. » (Signé) Bar, 15, rue d'Honfieur, à Lisieux, (Calvados), le à décembre 1897. L'égalisation : L'Adjornt. Grisson.

Comme les rhumalismes, la goutte et d'autres maladies, la névralgie provient de poisons engendrés par la dyspopsie qui agissent directement sur les nerts. En superiment la casse vous purpriseure les suites.

#### TRIBUNAUX

Tribunat correctionnel de Lille. — Audience du ieudé fer mars 1900. — Présidence de M. Sir. vice-président. — Les grèves à Tourcoing. — Entraves à Builberté du trayail. — Cest une femme cette fois, qui fendd fer mars 1900. — Presidence de M. Ser, vice-presiceut. — Leos greviews à Tource-bing. — Entiraves à
la liberté du travail. — Gest une femme cette fois, qui
est poessul paper fails de grève, et la seete relevée par
vineulpation franche au 23 junvier derniter; la prevenue na
pas été arrêtée et éest un labreté qu'elle comparait devant
le Tribuani. Elle ge nomme Jeanne Verniculen, femme Jacquerie, est sègée de 30 anns, elle exerce à Tourcoing la profeasion de solgneuse, et demune Jeanne Verniculen, femme Jacquerie, est sègée de 30 anns, elle exerce à Tourcoing la profeasion de solgneuse, et demune Jeanne Verniculen, femme Jacguerie, est sègée de 30 anns, elle exerce à Tourcoing la profeasion de solgneuse, et demune fois de la complet de seule de seule par
mentants fournis sor son complet sont assez, favorables, on La
la térnoin, Acame Verlienke, 36 ans, doubleuse, demourant
à Tourcoing, rue Marceau. Cetto jeune fille travaillatt che
M. Bagand-Parent, me Gaspard, lors de la grève des (isserands; le 23 janvier, vers 6 heures 13 du soir, a la sortie
te travail, elle reacontra sur la place set Christophe, en face
de la masson de M. Dobgogf, notaire, deux femmes, dont
la tervail, elle reacontra sur la place set Christophe, en face
de nos enfants, c'est hondreux i s Leanne Vermeulen la serra
alors par le cou et lui porta deux coups de poins.

Je, Vasura, el-celle fait nair — On non i pas du tout.

Teame Vermoulen nie maintenant les faits qui lui son
respectation et le service de le la finit par avoure devant
les, je travaille chez Carrette, et je ne fais pas le nôme
neutre qu'elle. » Elle ajoute que ce sorat le témein qui
Faurat bousculée.

bouseuké.
L'affaire est terminée; après avoie consulté ses assesseurs,
M. le président remi le jugement. Let se préduit un Incident comique. M. Sée a la voix tellement faible qu'on Tentend à peine. Aussi, dés les premiers mots, Jeanne Vermeulen croit

culte. A unes, use est de la companie de la compani

met à rire. En fin de compte, elle est condamnée à quinze jours de dison avec sursis; et elle s'en va en renouvelant son merci

per le juscement du Tribunal, rejond il, revenez a Cellaci
se met à rive.

Ra fin des purisi, et cel est condamnée à quinze pours de
Ra fin des purisi, et cel est van me remuvelant son merci,
Ra fin des purisi, et cel est van me remuvelant son merci,
Ra fin des purisit, et cel est van me remuvelant son merci,
rempée et témoin semblent réconcillées du reste, clies sont
venues ensemble, elles repartent ensemble en raint
'List vois fit change à fit de la constant de la Limite, à Croix. Quinze jours de prison à Actur Merchant de la Limite, à Croix. Quinze jours de prison à Actur Merchant de la Limite, à Croix. Quinze jours de prison à Actur Merchant de la constant de la consta

renouvelant est aissures. From jours de prison, avec surais, a Louis Brillin.

Une marren et altrenza. — Jelle Duval, solgècuse ches de Vendenistrache, demeurant à Tourcoing, rue du Chêne-Houplines, a cu l'idée de mettre sa moutre en Joierne : 550-billines, a cu l'idée de mettre sa moutre en Joierne : 550-billines, continues places à set camarades d'atteller, cella de a rapporté 25 fr. Maig, c'ost défindu, et pour avoir orçamiste aux électre hans mainfranties, justin Turai léprocure une amende de 25 fr. avec application de la loi dérengez.

APSAINES DIVERSES. — Francois Gressier, 40 and, sans domaleile fine, mendicité à Roubaix, outeages et lyesses, 40 fours de prison et 5 frances d'amende.—Estalei Bel, 40 ans, sabarettiere à Roubaix, rue de la Chapelle-Caretta, excitation de minertere à la dibauche, 2 susia de prison avec sensels.—
Antoine Bemeensaina, 20 ans, journalier à Boubaix, avait togé un jour chez Editionel Olorkone, 2 mais de prison avec sansis.—
Antoine Bemeensaina, 20 ans, journalier à Boubaix, avait togé un jour chez Editionel Olorkone, cette peine maintenue.— Jules Dutholt, voi et mendicité, 4 mois.—
1, B. Levert, vagabondege, 3 jours.

Tribunnal civil de Lille.— Audience du jendi 1er mars 1900.— Présidence de M. DASSONVILLE, président.—
Echo bez AMPERSTATONS à ILLE.— Les Camparatx nu Cullères St-Joseph.— Nonzagons rendu compité des débats du proceis intende în la ville de Lille par 11 société du Collège St-Joseph.— Nonzagons rendu compité de de de la Monanie. le soir même de la découverte du cadavre du petit Peveaux dans le parior de l'école des Frères et les noirs suivants. Le Tribunal a admis la demande d'enquête présentée par l'école libre. Il rappelle les faits brit-venques, la pretendon de la Ville qui refuse de reconnaître la responsabilité. Les primeires et que les ville qui refuse de reconnaître la responsabilité et l'oftre des demandeurs d'établer que les degals altitupennents et que la Ville n'à pas pris toutes les mesures de police en son pouvoir pour prévente les troubles. Cet offre de preuve, déclare le jugement, est pertinente et admissible, car, à les supposer capets, ces faits divient entreiure, malgré la protestation de la commune, sa responsabilité.

En consequence, le Tribunal, avan faire d'ord, autorise la Société etville du Collège Saint Joseph à prouver par devant M. Allard, l'age, commis peur prévente les troubles. Cet offre de preuve, déclare le jugement, est pertinente et admissible, car, à les supposer capets, est faits divient entreiure, malgré la protestation de la commune, sa responsabilité.

En conseque

nisee avant le sament. La preuve contraire est reserve à (Ville).
CHI-PRITENCE D'ACTIBENTS DE TRAVAIL. — I. Le Tribunal à du également son jugement dans l'affaire Jovenaux con-Roussel. Le june Carlos Jovenaux avait eu le 30 septem-, le médius de la main droite arraché dans un engrenage la rameuse de li travaillait chez M. Roussel à Roubaix; il

la puissaree de travail. Sur la base du salaire, le Tribunal adopte la thèse souteuxe por Me Drillon : il faut prendre le salaire annuel des ouvriers adulles arrivés a l'avancementnormal de conducteurs rameurs, il est évalue par les juges à 3 fr. 23 par jour, soit 1000 fr.

La faute inexcusable n'est pas accuentie : saus nouve con-revange n'estat pas recouvert, mais le Tribunal voit une ause très grande d'atténuation dans ce fait que l'inspectue u travait l'avait pas ligit que ce foit dangereux pour ne pas n avoir present le recouverment, et de plus ces pignois (citatient pas à la portée de l'ouverle. En conséquence le tribunal fise a l'ab franca par an la rente annuelle et viagère

Tribunal fixe a 50 francs par an la reute annuelle et viagere II.— Un ouvrier, le sieur Maes, employé chez M. Lescoart à Ellie, avait eu la main ganche enlevée : le Tribunal fixe à la moitié du salaire la diminution de la capacité du travail : l'ouvrier gagnait annuellement 1250 fr. donc la rente est de 372 fr. 50.

A paores vi organir. — Pour la construction d'un aqueduc en face de sa proprété, la commune de Mouvaux réclamait d'un senime de 1.649 francs, contraints fut décernée, M. Six fait opposition a la contrainte, pretendant qu'on ne peut l'obligner à payer de suite. Le Tribunal n'a pas admis cette thèse et déboute M. Six de sa demande.

Tribuntal de simple police de Roubaix. —
Awdience du jeudi fer mar 1900. — L'audience ca ouverté à l'atures, sous la presidence de McGustre, tyge de paix, assisté de MM. Waynel, greffer, et l'uns, huissier-audiencier. M Pruthorme, commissaire de police, occupe le siège du ministère public. Une soixantaine d'affaires sont inserties su réde.

Divagation de chiens. — Sont condamnés à un franc

er Marie.

VRAVANTIONS DIVERSES. — Deux bouchers MM. Henriet Léon Pochard sont condamnés à 1 fr. d'amende pour
vendu du taureau pour du beuf. Une journée de travail
anie Wetae, fernme Druens, et deux journées à Eugène
cauaghel pour violences legères. 5 francs d'amende à

Audience da les mars 1000. — L'audience de hier jeudi o cu licu au palais de justice rou de dand. Cest la preniation audience qui a licu dans cette safte. Elle s'est ouverte à neuf heures et quart, sous la présidence de M. Brocano, juge de paix, assisté de M. Villain, commissaire central, remplissant les fonctions de ministère publie. Le rôle compresant tente quatre affaires sans aucun faté-réd. Une seute condamnation a la prison a été pronouçee pour sydrences. Il n's aure pas sudience avant le 22 ayril prochain. Voici le détail des condamnations prononcées bler :

prochain. Voici le détail des condamnations prononcéus blor:

DISAGATOC D. LIUEN. — Pierre Gadenne et Arthur Couprint I fe d'amende. — TRAGE NOCTANE. — Frest Roose, 
4 fr.: Ernest Magnier, Louis Verbels, Henri Beghin, Paul Castelan. Arthur Leimonprez. Théodore Planquart. Alphonse Bailleui, Arthur Euforest et Paul Leclercq, 3 fr.; bessnet Albert et Auguste Fulardin, 3 fr.; Jules Houjutte, 5 fr.; Actiur Masse, Elouard Boulard, 4 fr.; Alexandre Watterlot, 7 fr.

Inness, MANDE-TE. — Arthur Prouvest, Emille Reussohaert, 
Francius Vandenerkenberg, Ibésire Beguffrey et Pierre BerneuJenache, 3 fr.; Mais Bernacht, 1918 4 fr. Jouer Lapage, 
Auguste Flament et Gustave Vanassele, 3 fr. Jules Leonie, 3 fr.; Jules Housing, 5 fr.; Jules Leonie, 5 fr.; Jules Besire Bernacht, 1918 4 fr. Jouer Lapage, 
Auguste Flament et Gustave Vanassele, 3 fr. Jules Leonie, 2 fr. Jules Besire Bernacht, 1918 4 fr. Jouer Lapage,

# COMPTOIR RÉGIONAL DU NORD

TOURCOING, 5, THE CATROL, 5, TOURCOING CHANGE ORDRES DE BOURSE — COUPONS

ntre Espèces — Espèces contre Constitution de Sociétés

### CORRESPONDANCE

Les articles publies dans cette partie du journain'enga-gent ni l'apinion ni la responsabilité de la rédaction. Le quartier du Blanc-Seau à Tourcoinz

Toursoing, le 27 féviere 1900,

Monsieur le Directeur du Journal de Roubaix,

Monsieur le Directeur du Journal de Roubaix,

Autrez-vous l'obligeance de m'accorder l'hospitalité de votre journal pour remercier votre correspondant de la juste réflexion quil vient d'émettre au sujet du mauvais etat dans lequel se trouvent certaines rues du Blanc-Seau.

Mais il me semble bon de compléter cette réflexion en faisant connaître aux habitants du quartier que laurs re-

faisant connaître aux habitants du quartier que leurs re-présentants au Conseil municipal n'ont rien négligé pour apporter les amendements nécessaires. C'est ainsi que pendant leur mandat et sur lenrs récla-mations, les habitants des rues Dérégnaucourt, Solférino, Denfort-lochereau, de Constantine, auront recu satis-faction tant au point de vue de la salubrité que de l'éclairace.

Denfort-Rochereau, de Constantine, auront recu satisfaction tant au point de vne de la salubrité que de l'éclairage.

Voyons maintenant ce qui en est pour la rue de Croix : cle est certainement la plus sale entre toutes. C'était bien pis encore lorsque sur la droite il existait un fossé dans lequel croupissaient des eaux infectes d'où se dégageaient des miasmes.

Je dois ici remercier l'administration municipale d'avoir à ma demande fait combler ce trou, en enjoignant au propriétaire de construire un fil d'eau sons sa propriété pour permettre l'écoulement dans l'aqueduc de la rue de Mouvaux. In 'y avait point non plus d'éclairage el les propriétaires riverains ont été mis en demeure de se conformer au réglement et nous avons aussi obtenu satisfaction de ce côté.

Toutes ces formalités aménent souvent les propriétaires ayant un peu souci de leurs locataires à denander le classement de la rue dans le réseau ces voies publiques et venageant à payer lers part dans la dépense des trataux d'aqueduc et de payage, il n'en a pas été de même pour la rue de Coix ; plusiours propriétaires ne demanderaient par mioux que de tomber d'accord pour mettre fin à touter les récriminations, mais d'autres x'obstinent à a erren vouloir faire; et est partout la mégrigence on

la manyaise volonté des propriétaires qui amément l'im-praticabilité des rues particulières. Vous reserciant à l'avance, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, mes siscères talulations. Abel Leveuges, Conseiller municipat;

## Concerts & Spectacles

Boubaix.— A l'Hippedrone.— Une assistance nom-breuse se pressait jeudi soir dans la salle de l'Hippodromi pour la représentation gratulie. Notes avons toutefois cons-taté, avec un certain étoanement, qu'un assez grand nombre de places sont restées vides aux premières et aux deuxièmes galeries, afors que les années présédeates, en pareille cir-constance, in salle étrit absolument bondée de bas en liaux. L'entrée sets difectées dans l'ordre le plus parfait et dans le plus grand calme et les spectateurs se sont montrés tre-attentifs pendant la représentation de Si j'étais Ro, qui a éé fort bien réussie, los artistes se trouvant dans d'excel-lentes dispositions.

entes dispositions.

Le public a été vivement intéressé par les aventures du pécheur Zéphoris, surtout par sa manière de se comporter cendant sou éphémère royauté. Il a souvent applaudi les in-erprétes qui le méritalent bien, et les a rappelés après bague acté.

baque acté.
Le spectacle a été élôturée par le ballet « Les Egyptiennes »
ui a eu également son socces, toutefols moindre que cetu
e l'opéra-comque d'Adam.
Jahé-Hertogh, rue de la Gare. — Instruments de tour

# HIPPODROME-THÉATRE DE ROUBAIX ur. 47h. 42 | Humanche 4 mars 1940 | Rid. 38h (32c représentation de l'abonnement de M. Barer)

LE CONTROLEUR DES WAGONS-LITS

fr. 50; fre Galerie, 4 fr. 75; 28 Galerie, 6 fr. 60 cent uur la location de toutes les places s'adresser chez M. Jubé rringh. rue de la Gare. Jeudi 8 mars. — Cloture de la Satton

# FAUST

En représentation de gala. Abonnements et entrées de faveu suspendus — Bénétice de M\*\* Duval-Melchissedre avec le concours de M. Garet, M. Castel et M. Bressou. Prix des places : Loges et fauteulls, B fr.; Pourtours, 2 fr. : tres Galeries, 2 fr. : des Galeries, 0 fr. 60 c. Location pour toutes les places chez M. Jubé-liertogh, rue de la Gare.

Location pour toutes les places chez M. Jubé-tiertogh, rue de la Gare.

FORTAVELLOS MILITAITOS

Engagements volontaires de trois ans. — Pendant le nois de mars, les engagements de trois ans sont limités aux chidres cl-après.

30 per régiment de zouvers: 20 par régiment d'infanterie, de trailleurs algériens, de sapeurs pompiers de Paris, d'artillerie de groupe des batteries alpines de la 14 région, des 2e, 3e, 5e, 6é et 7e génie ; 18 au ter régiment du genie et 6a, 2e, 3e, 5e, 6é et 7e génie ; 18 au ter régiment du genie et 6a, 2e, 3e, 5e, 6é et 7e génie ; 12 par bataillon de chasseurs à pied, par bataillon d'artillerie à pied, a Ruell ; 4 au litre de la teleptie des divisions de cavalerie et des batteries montées du 38e régiment d'artillerie en Corse.

6 au têtre des batteries de cours pratique de tir à Poitiers et des groupes de batteries du cours pratique de tir à Poitiers et des groupes de batteries de cours pratique de tir à Poitiers et des groupes de batteries du cours pratique de tir à Poitiers et des groupes de batteries du cours pratique de tir à Poitiers et des groupes de batteries du cours pratique de tir à Poitiers et des groupes de batteries du cours pratique de tir à Poitiers et des groupes de batteries du cours pratique de tir à Poitiers et des groupes de batteries du cours pratique de cur le propose de cavaliers de remonte et de l'école d'application de cavaliers de remonte et de l'éc

#### NORD

Le projet sur les bières. — La Chambre a été saisé hier de diverses pétitions au sujet du projet sur les bières, Des brasseurs de divers départements de la région du Nord demandent qu'il soit introduit diverses modifications dans le lexte du décret qui règle l'exercice chez les fabricants de bière. (Déposée par M. Pichon, député du Nord. Renvoyée à la commission de législation fiscale.)

député du Nord. Ren oyée à la commission de législation fiscale.)

Des entrepositaires de bières, à Paris, demandent que la rif des douanes appliqué aux bières de provenance étrangère soit modifié, de telle sorte que les futs, d'une contenance supérieure à 200 litres, payent un droit suivant leur contenance et non suivant leur poisé brut. (Déposée par M. Georges Graux, député du Pas-de-Calais, Renvoyée à la commission des douances.)

Hazebrouck. — A propos de la Haute-Cour. — La 9e chambre correctionnelle de Paris a condamné hierable pindi à un mois de prison, avec application de la loi Béranger, un jeune homme de 19 ans, M. Depreiterre, habitant Hazebrouck, la der janvier dernier avait adressé à M. le Procureur générai Bernard, une lettre dans la quelle il exprimait fout son mépris pour le magistrat chargé de requérir contre MM. Déroulède et Guérin, M. Depreiterre était assisté de Me Joseph Ménard.

Monséigneur Sonnois à Rome. — Sa Grandeur

Monseigneur Sonnois à Rome. — Sa Grandeu Monseigneur Sonnois à Rome. — Sa Grandeur Monseigneur l'Archevèque a quitté, samedi soir l'ambrai, accompagné de M. le vicairo général Massart, chancelier de l'Archevèché, pour se rendre à Rome. Ce voyage ad l'inima, que les archevèques et évêques accomplissent tous les quatre ans, répond à une des promesses de leur serge.

### PAS-DE-CALAIS

Arras. — Un Congrès des Chambres de commerce de région du Nord. — Le 10 mars prochain, les mem-res des Chambres de commerce du Nord. du Pas-de-atuix, de la Somme, de l'Oise, de l'Evise, et de Par-de-cuiront en congrès, à Arras, à l'hôtel de l'Univers. réuniront en congrès, à Arras, a Froter de l'envers. Ce congrès a été organisé en vue de délibérer sur le réponses a faire à la récente circulaire de M. le ministr du commerce sur les grands travaux réclamés par l' commerce et l'industrie.

# BELGIQUE

Chambre des représentants. — Séance du la lars. — M. Schinler annonce une interpellation au ét d'undemnités dues aux cultivateurs pour bétes al res pour maladies infecticuses. On fixe cette interpel

La Chambre vote le budget de la gendarmerie par 62 voix contre 19 abstentions. M. Demblon fait son entrée et va s'asseoir tranquillement près de M. Denis. On aborde le budget des affaires étrangères. M. Janssens proteste contre la spoliation du Pape, Plusieurs membres s'occupent des traitements des consuls des consuls contre la spoliation du Pape, Plusieurs membres s'occupent des traitements des consuls des consuls contre la production de la consuls des cons

et du régime consulaire.

M. Demblon s'élève contre la protestation de M. JansM. Demblon s'élève contre la protestation de M. JansM. Demblon S'élève contre la protestation de M. Jans-

sons relative an Saint-Siège et fait une dissertation sur histoire des Papes à travers les temps. Il se livre, au mist du régime consulaire, à des attaques contre les-quelles M. de l'averean probeste. La discussion continuera demain.

La discussion continuera demain.

Le Sénat. — Séance du fer mars. — Contrat de mombreux membres ont pris part, notamment MM. de Kerchove. Tournay, Bara. W. de Selis, de Volder et de Surmont et qui a porté tout entière sur des détails de réduction, a roponsée tous les amendements proposés.

Les prochaines élections. — (De noire correspondant de Bruxelles). — A Liége. — L'attitude des divers partis se dessine aujourd'hui nettement. Les socialistes ont rompu avec les radicaux, dont le concours leur devient instille sous le régime de la Représentation proportionnelle.

leur devient inutite sous le régime de la Représentation proportionnelle.

Les uns et les autres présenteront une liste séparée, à moins qu'il n'intervienne une entente entre radicaux et libéraux. Ce serait le désir de besucoup dans le groupe radical, qui, réduit à ses propres forces, ne compte plus guère. Mais il est assez probable que l'Association libérale repoussera ces adversaires d'hier, qui ne se tournent vers elle que par pur intéet éléctoral.

Entre la Fédération démocratique chrétienne et l'Unipa catholique l'entente est depuis hier définitive. La première a déjà choisi ses candidats; sur la liste commune, es seront M. de Poultione, pour un mandat de membre effectit de la Chambre, et M. Godefroid Karth, le célèbre historion, pour un mandat de suppléant.

Il y aura une hate de « commercants » à Liège.

A Vanviers, malheureusement, l'entente entre catho-liques et démocrates ne s'est pas plus faite pour cette élection législative que pour les pricédeates. L'Union Catholique n'a voulu accorder aux démocrates qu'une candidature pour un mandat de député supplient; les démocrates n'ont pas accepté. Ils présenteront une liste à cux.

Du côté anticatholique, il y aura deux listes : colle des libéraux et radicaux, celle des socialistes. De Chantanon arrivent d'excellentes nouvelles au sujet de l'union catholique.

DE CHARLEROI AFTIVENT d'excellentes nouvelles au sujet de l'union catholique.

Les cathòliques étaient, il y a quelque temps, divisés en trois associations dans cet arrondissement.

Il y avait deux associations catholiques : l'une représentait l'opinion catholique purement « conservatrice »; l'autre les catholiques inclinant vers la démocratie; des questions de personne se mélaient aux questions de méthode, de tactiques politiques dans les dissentiments qui séparaient les denx groupes.

Enfin il y avait le parti démocratique proprement dit. Grâce à l'intervention d'une haute personnalité ecclésiatique, les deux associations catholiques vont fusionner. Et l'entente est faite entre les catholiques et les démocrates.

fusionner. Et l'entente est faite entre les camonques else démocrates. Les candidats sont même virtuellement designés. Co seront : pour la Chambre, M. Drion, l'ancien et si connu représentant et sénateur, qui était à la tête du groupe catholique conservateur; M. Michel Levie, l'éloquent chef des démocrates-chrétiens : M. Mairice Pormez, qui était à la tête du groupe catholique bienveillant vis-à-vis des démocrates. Les trois candidats seront présentés sous l'ordre que je viens de dire. Les deux premiers seuls passeront.

sous l'ordre que je viens de dire. Les deux premiers seuls passeroit.

Les socialistes de Charleroi ont proclamé leurs caudidats il y a huit jours. Les hibénaux et progressistes réunis désigneront bientôt los leurs. Pour le Sénat, M. le comte Sterner de Mérode-Westerloo, qui habite, l'été, le chicau de Loverval, près de Charleroi, sera lo candidat de tous les groupes catholiques.

Dans l'arrondissement de Soirsus et dans celui de Moss l'entente est parfaite entre catholiques et démocrates. Dans le premier de ces arrondissements, les carboliques coalises feront dire, pour la Chambre, le populaire chef des démocrates, M. le professeur Léon Mabille.

bille.

Pour L'arrondissement de Tournat-Ath, les candidats seront probablement: Libéraux pour la Chambre, MM. Ouverleaux, député sortant d'Ath; Broquet, ancien député de Tournai: Roger, de Tournai: Pour le Sénat, MM. Huet et Crombez, sénateurs sortants de Tournai; M. Roger (déjà nominé).

Catholiques: Pour la Chambre, MM. Duquesne et Hoyois, députés sortants de Tournai; Cambier, ancien député d'Ath; pour le Sénat, MM. le comit d'Outremont, sénateur sortant d'Ath, et Stiénon du Pré, sortant de Tournai;

député d'Alli; pour le Sénat,MM. le comte d'Oultremont, sénateur sortant d'Alli, et Stiénon du Pré, sortant de Tonrnai.

Ces candidats seront présentés dans l'ordre où ils se trouvent ci-dessus énuméré pour chaque parti. Les socialistes présenteront deux candidats.

Menin. — Une importante avvestation. — Dans l'après-midi de jeudi, il a été procédé à Wevolghem à une arrestation importante. C'est celle d'un homme réputé très dangereux, et du nom de Clément Verfaille, àgé de 38 ans. La capture a été faite par M. Vanden Boosche, commissaire de police à Menn, aidé de son adjoint M. Vansevenant, et de M. Vandenberghe, commissaire de police à Wevelghem.

Verfaille a été arrêté pour le délit de rupture de ban de surveillance, mais depnis quelque temps il était recherché par les justices belgo et française sous l'inculpation de vols perpétres tant en France qu'en Belgique. En outre, Clément Verfaille pourrait très bien ne pas être étranger à la tentative de vol de la porte d'Ypres, dont nous a vons parlé daus un récent numéro.

Leuze. — Nomination du bourgmestre. — Par arrêté royal du 27 février 4900, M. A. Gardeur est nommé bourgmestre de la commune de Leuze.

Bruges. — Nominations eclésiastiques. — Mgr l'Evèque de Bruges a nommé : Vicaire à Langemarck, M. Benoit, vicaire à Wynckel-St. Eloi, Vicaire à Unicale à Trèghem, M. Van de Kerkhove, professeur an collège de Mouscron. Vicaire à Trèghem, M. Buyse, coadjuteur de feu M. le curé de Bekeghem. — Blectious pour le Conseil de prudhommes. — Le Bourgmestre de la ville de Tournai in-

Vicaire à Avelghem, M. Buyse, coadjuteur de feu M. le curé de Bekeghem.

Tournal. — Electious pour le Conseil de prudhommes. — Le Bourguestre de la ville de Tourna informe MM, les électeurs que MM, les présidents des bureaux principaux recevront les propositions de candidats et leurs acceptations les vendredi 2 et sameli 3 mars courant, de 2 à 5 heures de l'apres-midi, à l'Hôtel-de-Ville de Tournai, pour l'élection qui aura lieu le dimanche 18 mars 1900, pour la désignation de :

A chefs d'industrie membres effectifs (pour 6 ans.). 2 id. membres suppléants (pour 6 ans.), tid. membre suppléant (pour 3 ans.) 3 oux-iers membres effectifs (pour 6 ans.), et 1 membres suppléants (pour 6 ans.), et 1 membres suppléants (pour 6 ans.), et 1 membres suppléants (pour 6 ans.), et 1 id. membres suppléants (pour 6 ans.), et 1 id. membres suppléants (pour 6 ans.), et 1 id. membres suppléant (pour 3 ans.).

Ouvriers membres effectifs (pour 6 ans), 2 1d. membres supplicants (pour 6 ans), et 1 id. membre supplicant (pour 3 ans).

Passé ce delai, aucune proposition ou acceptation de candidature ne sera plus recevable. Le 12 mars, aux lieu et heure indiquée ci-dessus, les présidents des bureaux principaux recevront les présentations des témons désignés pour assister aux opérations du vole.

Le dimanche A mars, à 11 heures du matin, pourront prendre communication, aux même lieu et heure, de la liste oficielle des candidats, ces candidats eux-mêmes, ainsi que les électeurs qui les ont présentés.

— Le concert annuel de la société de Musique v. — On annonce pour le dimanche 18 mars, à quatre heures, le grand concert annuel de la Société de Musique de Tournai, qui attire chaque année dans cette ville, un grand nombre d'amateurs de musique lant de la Belgique que du Nord de la France. Cet hiver, la direction de ves concerts a mis en vedette, sur son affiche, le nom d'un joune compositeur frances, étive de M. Massenet et de Leneyveu, M. Max d'Ollonne, lauréat du Grand Prix de Bome en 1898 et du Prix Bossini, de l'Académie des Beanx-Arts de France.

L'ouvre lui a valu ostte deux-énor distinction, e La Vision de Dante » figure au programme du concert de la société de Musique, le 18 mars procham. La première partie du concert est consacrée a un chef-d'ouvre de l'école Allemande, ie Requiem de Brahms, et ensuite à une ouvre de Griego, Nontelle Patric ».

— Nécyologie, — On annonce la mort de M. Charles Delattre, secrétaire de la parquet de Tournai. Le défunt était également secrétaire de la commission administrative de la prison. En récompense de ses services, il avait été, en 1885, décoré de la croix civique de tre classe.

On annonce aussi la mort de M. Henri Lemaire, juge an tribunal de confinerce de Tournai. Le défunt était également secrétaire de la commission administrative de la prison. En récompense de ses services, il avait été, en 1885, décoré de la croix civique de tre classe.

On annonce de d'inspire de l'anwe, de d

cron, et Wickstant Achille, 21 ans. tisserand à Neuville-en-Ferrain, Triez-des-Pretres, vienneut d'être condamnés, les deux premiers à 45 francs d'amende on trois jours de prison, le troisième à 26 francs d'amende on huit jours de prison, ce conditionnellement avec un sursis de cinq ans pour Lewille et Wickstant, pour avoir, dans le soirée du 2 juillet dernier. à Latuwe, les doux premiers,

ans pour lewilde et Wickstant, pour avoir, dans la soirée du 2 juillet dernier. à Lauwe, les doux prenniers, volontairement porté des coups à yanwynsherghe Charles-Louis, macon, le troisième, brisé des vitres à la demeure du père Henri Vanwynsberghe.

Le 6 août dernier, vers trois heures de l'après-midi, l'agent de police Bresen Lambert, de Service à Monin, fut averti que deux individus, Roose Arthur, 19 ans, tisserand à Menin et Vankesbeutque Aphonse, 25 ans, fraudeur à Halbin, rue de Linselles, qui étaient ivres, cherchaient dispute aux passants. L'agent de police les ayant invités à le suivre au bureau de police, fut l'objet des insultes de la part de cos ivrognes; appréhendés an collet pour être conduits de force, ils se rebelièrent; ces faits out motivé leur condamnation à 8 jours de prison et 26 francs d'amends on 8 jours de prison pour outrage; à 2 mois de prison pour rébellion et à 15 francs d'amends ou 2 jours de prison pour rébellion et à 15 francs d'amends ou 2 jours de prison pour rébellion et à 15 francs d'amends ou 2 jours de prison pour rébellion et à 15 francs d'amends ou 2 jours de prison pour routrage; à 2 mois de prison pour outrage; à 2 mois de prison pour outrage; à 2 mois de prison pour routrage; à 2 mois de prison pour outrage; à 2 mois de prison pour outrage; à 2 mois de prison pour routrage; à 2 mois de prison pour routrage; à 2 mois de prison pour routrage; à 2 mois de prison pour nour restant de pour de 2 de routrage; à 2 mois de prison pour de pour de pour de pour de pour de 2 de 2 mois de 2 mois de 2 mois de 2 mois

à 2 mois de prison et 30 francs d'amende ou 15 joars de prison; le septième à 1 mois de prison, avec ting ans de sursis pour les deux.

Tâck Henri, 19 ans, ouvrier de fabrique à Mouscroa (Risquons-Tout); Dubruille Adolphie, 33 ans, maron, et Demagt Albert, 18 ans, ouvrier de fabrique, ces deux deruiera demeurant à Neuville-en-Ferrain, se voient infliger chacun 26 francs d'amende on 8 jours de prison et 10 francs d'amende ou 2 jours de prison, pour bris de côtures et endommagements de propriétés mobilières au prejudice du sieur Deschauwer Florent, cabacetier, à Mouscron.

L'affaire de la rébellien commise à Courtrai envers la police, au faubourg de Gand, et dont-les faits ent-été si-police, au faubourg de Gand, et dont-les faits ent-été si-palés dans le Journal de Ronbaix du 22 novembre 1830 a été appelée devant le Tribunal. Les prévenus, Losveldt Piercre, 20 ans, Losveldt Charles-Louis, 23 ans, Dego-zelle Prosper, 24 ans, Losveldt Arthur, 26 ans, Deschampa Julien, 24 ans, Steclandt Arthur, 20 ans, Devolder Gustave, 27 ans, Vandeoute Arthur, 20 ans, Losveldte Gustave, 27 ans, Vandeoute Julien, 23 ans, tous macons et briquetiers à Harlebeke, out à leur charge des faits du rébellion et outrages, coups à la police, escroqueries, menaces et ivresse publique. Tous ont été condannés à 15 francs d'amende ou trois jours de prison pour ivresse. Losveldt Pierre et Loseveldt Charles-Louis, chacutrois mois de prison et 60 francs d'amende ou quinzo jours de prison, Vanderbeken Heuri, à quatre mois de prison et 60 francs d'amende ou quinze jours de prison, Vanderbeken Heuri, à quatre mois de prison et 60 francs d'amende ou quinze jours de prison et 60 francs d'amende ou quinze jours de prison et 60 francs d'amende ou quinze jours de prison. Les autres ont été acquités pour le surplus de la prévention.

Garde cirisau, — Par arrêts royal du 10 février 1900.

Les autres ont été acquités pour le surplus de la prévention.

Garde civique. — Par arrêté royal du 10 février 1909, MM. E.-G. Denny, capitaine quarite-maltre et C. Stock, sous-lieutenant dans la garde civique de Courirar, sons autorisés à conserver lour grade à titre honorifique.

Templeuve. — Ghemin de fer vicinal. — Le projet comprenant le tracé des travaux et le plan parcellaire pour l'établissement du chemin de fer vicinal dans ta commune de Templeuve, est déposé à la maison commune de Templeuve, est déposé à la maison communale. Le collège des bourgmestre et échevins recevra les observations et réclamations auxquelles ce projet pourrait donner lien et clolurera l'enquête le 18 mars 1900 à onze heures du maim.

Estaimpuis. — Une caserne de gendarmerie. — La nouvelle brigade de gendarmerie qu'on se propose d'installer dans cette commune sera rattachée, ainsi que nous l'avons dit, à la liculeanne de Tournai. Elle comprendrait, ontre Estaimpuis. Evregnies, Saint-Léger, Leers-Nord et Herseaux.

#### COMBATS DE COOS

Tourcoins. — Gallodrome Tourquennois. — Aujourd'hul, à 5 heures précises, 3e concours organisé par la société du Gallodrome

Dimanche, chez Desmettre, place Saint-Jacques, attaque d'un 2/3 pour 50 fr. Mise au parc à 1 lt. 4/2. 62800d

Tun 2/3 pour 50 fr. Mise au pare a i it. 4/2.

JEU DE BOULES

Bornary. — Dimanche prochain, 4 mars à 9 heures du natin, chez M. Alphonse Spel, place Faidherbe, le Cercle des fouleurs Jouera une helle partie de boule à l'étaque, è contre pour déjenner de 40 couverts, contre la société du Grand leu de Boule, établie chez M. Gyrille Trentessaux, 405, rui Moulin. De normhreux paris sont engages. Le rendage de cette partie aura lieu le dimanche suivant 44 mars. 64454

TRALABOULE

WATTAKLOS. (Arrif du Car Electrique, Grand Place), Café
Belle-Vue, elter M. Perin-Deleruc, armurier, dimanche 4
mars (200, grand tir a la boule, ter epix; Es afrès bot.
Phonographe Lloret à grand pavillon avec 20 niorecaux
choisis, valeu 500 fr. ou 400 fr. en espèces à closist; 20, 2c, 4e, 5c, 6c et 7c prix; 10 francs; 8c, 9c, 40c, 41c, 42c,
41c, 41c et 45c prix; 5 francs, 01 frea deux tours et on
tirera deux coups de fusil chaque tour. Prix de la mise, 3 fr.
61037

# COMPAGNIE FINANCIERE Belge-Française

(BELFRANCE)

OCIÉTÉ AHONYME AU CAPILLA ÉS MÍNIONS ÉS TRAVÉS

BURBAUX ET AGENCES:

BRUYELLES JERMONT
PARIS DENAIN BOULOGNE
ROUBAIX DÉTRUNE ARMENTIERES

TOL ROOING COMPANY

CAMBALL

CREHL
ORCHIES
CALAIS
AVESNES
ANZIN
BRUAY
AMIENS
SAINT-POL
SOMAIN CAMBRAI HÉNIN-LIÉTARD ABBEVILLE DOUAT SAINT-OMER HAZEBROUCK WORMHOUDT DUNKEBQUE COMPLEGNE SAINT AMAND HALLUN MONTDIDIER DOULLENS LA BASSÉE

La Compagnie Financière Beige-Française

#### ORDRES DE BOURSE Paris, Lille, Bruxelles, Amsterdam, Londres, Berlin, Lyon, etc.

OPÉRATIONS A FORFAIT Titres contre espèces sur toutes les valeurs cotées

Opérations de banque, d'escompte, dépôts à vue et & terme, comptes de chéques, avances sur titres, versements et échanges, émissions, vérification de tirages.

### Constitutions de Sociétés Industrielles et Commerciales **BULLETINS FINANCIERS**

du jendi 1er mars 1900
PARTS-ter mars.
Ce matin la hausse se preduit avec plus de vigueur sur Co matin la hausse se produit avec plus de vigueurs sur le bruit que hadysmith est débloquée. Il y a aussi beaucoup de rachats. Les Trois francais cote del 67 et 19/2 g.

Les fends étrangers sont en grands progrès. L'Extérieure, partie de 68,67, touche la limite de 69,17 titalen se traite de 99,88 a 94,75. Les établissements de crédit ne restent pasen arrière: le 13 onnais est demande à 1,155. Dans tous les groups, les demandes sont nombreuses et tout monte.

BILLYELLES, for mars,
Transe — Lo marchi est forme, Londres envoyant des
cours soutenus par suite de la délivrance de Ladysmith,
lamelleration du changra i lo provoque la hausse du Brisilien a dalas et du tito This a nois propient. — Les tirres a véreins faces son très calmes,
Les lamiges répétent les cours, précèdents, du cst asser

VANDEERCEOVE, Directeur de la Belgique Financière Chaussée de Louvain, Bruxelles.

# Comptoir des Valeurs Industrielles BELGES & RUSSES

BELGES & RUSSES

LILLE, 21bis. r. Enquermoise;
ROPHAIX. 41, rue St George;
ROPHAIX. 44, rue St George;
ROPHAIX. 44, rue St George;
ROURCONG, 8, boulevard Gambetta:
ARMENTÈRIES, 59, rue de
Dunkerque:
VALENCIENNES, 32, rue SaintGery;
ROUEX, 33, r. Jeanne d'Are;
ROUEX, 63, r. Jeanne

Géry:
ARRAS, 16, rue des Capuclus;
DOUAI, 50, rue de Bellain;
PARRS, 15, rue de la Victoire:
BRUXELIPS, 34, rue Antoine
Dansacrt.

Palis, is, rue de la Victoire: Dansacre.

Achast et vernte de louies les valeurs françaises, beige et étrançaises. Henseignements gratuits.

Palement sans aucuns frais de coupons français. beiges et étrangers. ORDRES DE BOURSE

Les opérations es traitent, ellres contre augent, argen contre tières.

Courtage un franc par mille, same aneuns frais sup-plémentaires pour toutes les opérations effectates aux bourresbelges.

La Mascon no se charge d'avonne opération à terme.

Samedt 3 M

et vo

Clinique chiru

jours.
Michode spéciale suns d L'Etablissement est desser de Clury.
Consultations rue Eugé soudredi de 9 a 11 houres.

Carrosse

Contre l'anonie, la de l'estem c, etc., ne tivas Corponier. Ce i de nombreuses guéri Beane un de mideoins

VENTES PUE

BALADIESD

BOURSE DE

BANGLE DE PRANCE &

MEDIT FONCIER COR CREDIT FO